

Heureuse comme une entreprise en Pologne

Le Monde.fr | 23.10.2012 à 10h50 • Mis à jour le 22.01.2013 à 10h51

Par Alain Faujas



Le poste frontière de Dorohusk, en Pologne. | REUTERS/PETER ANDREWS

On croyait que l'Asie orientale était la région du monde qui avait le plus amélioré le climat des affaires, mais la dixième version du rapport "Doing Business 2013" présenté par la Banque mondiale, mardi 23 octobre, montre que ce sont l'Asie centrale et surtout l'Europe orientale qui ont réformé le mieux les pesanteurs et les dysfonctionnements qui empêchent les entreprises privées de croître et d'embaucher.

D'ailleurs, le champion de l'année parmi 185 pays analysés, est la Pologne qui a facilité l'inscription sur les registres de propriété, allégé le paiement des impôts, consolidé les contrats et organisé les faillites. De gré ou de force, les pays du sud de l'Europe s'y mettent aussi et notamment, pour la première fois, la Grèce.

"Au cours de la dernière décennie, le climat des affaires s'est beaucoup amélioré, souligne Michel Lobet, spécialiste du développement du secteur privé et l'un des auteurs du rapport. Plus de 180 pays ont adopté plus de 2 000 réformes allant de la simplification administrative à l'amélioration du fonctionnement des juridictions commerciales. Il y a dix ans, les pays développés étaient les plus souples et les pays en développement, les plus raides administrativement. Aujourd'hui, nous constatons une convergence."

LA FRANCE NE CESSE DE RÉTROGRADER

Ainsi, la création d'une entreprise au Rwanda ne nécessite plus que trois jours de formalités (six en Italie) contre quarante jours, il y a huit ans. Désormais, le

temps moyen pour effectuer un transfert de propriété dans le monde est de cinquante-cinq jours contre quatre-vingt-dix.

Le "*Doing Business*" de cette année ne bouleverse pas le classement des dix pays où les entreprises sont les mieux traitées : Singapour, Hongkong, Nouvelle-Zélande, Etats-Unis, Danemark, Norvège, Royaume-Uni, Corée du Sud, Géorgie et Australie.

On notera que la France ne cesse de rétrograder : elle était 26^e en 2011, 29^e en 2012 et 34^e cette année où elle n'a réalisé aucune réforme.

Les dix pays les plus mal classés sont le Niger, Côte d'Ivoire, Guinée, Guinée-Bissau, Venezuela, République démocratique du Congo, Erythrée, République du Congo, Tchad et République centrafricaine.

La présence écrasante des pays d'Afrique sub-saharienne dans le fond de ce classement ne doit pas occulter le fait que, parmi les 50 pays qui ont le plus réformé leurs réglementations depuis huit ans, figurent 17 pays africains.

Alain Faujas